



APPEL À LA GRÈVE

Montreuil, le 3 mars 2015

RÉFORME DU FERROVIAIRE

LA DIRECTION SNCF SORT SON 49-3* !

Le président du CCE, vient par lettres recommandées de signifier aux élus que la plénière extraordinaire concernant la consultation sur la réforme du ferroviaire se tiendrait le 10 mars 2015.

L'expertise commanditée par l'ensemble des élus au CCE, actant 9 000 suppressions d'emplois en 5 exercices budgétaires, des milliers de km de lignes supprimés, le gel des salaires et la réduction des déroulements de carrière, sera présentée à cette occasion.

Ce passage en force n'est pas qu'une histoire de calendrier. Il permet au gouvernement, à la direction et aux organisations syndicales qui partagent le contenu de la réforme du ferroviaire, de consulter les élus en confisquant aux cheminots tous droits d'intervention, mais aussi d'information. Cette accélération a pour objectif de cacher aux cheminots les effets concrets de la réforme sur leur quotidien jusqu'aux élections pour ne pas avoir de compte à leur rendre.

Ils ne vous le diront pas !

Les questions de la dette et son financement étaient et restent au cœur de la réforme !

Faute de financement, le système ferroviaire va s'endetter de 3 milliards d'euros par an. Ce sont les cheminots et les usagers qui règlent la note par l'externalisation des services transverses, la généralisation de l'EAS, la fermeture de gares, de guichets, la suppression de 10 000 emplois à Mobilités d'ici 2020. La désertification de nombreuses régions sur le territoire va s'amplifier avec les prévisions de dessertes par bus en substitution des TER, TET voire certains TGV. Le tout sur fond de 7 500 à 15 800 km de lignes supprimées qui précipiteraient la mort du fret.

Et pendant ce temps-là, ils osent vous dire que rien ne change et pourtant... !

- Un sondage téléphoné, organisé par la direction SNCF, envers les cheminots posait la question : « la réforme ferroviaire va influencer sur votre statut et votre réglementation : qu'êtes-vous prêts à négocier ? »
- Certains chantiers de l'équipement et du matériel seraient hors champ d'application de la CCN. Pour gagner en productivité, la direction rêve d'une négociation de la future CCN au rabais (passage de 132/126 RP à 104 par exemple).
- L'avenir de la filière 26 et du métier ASCT sont posés dans le cadre d'une polyvalence accrue.
- Des nouvelles circonscriptions de notations vont voir le jour dès 2016 : sur quelles bases ? Avec quels objectifs ?
- La refonte des règlements de sécurité est exigée par l'EPSF. Chaque EPIC ayant sa propre réglementation.
- L'UTP vise l'abandon du dictionnaire des filières.

L'expertise commanditée par le CCE dérange !!

L'ex-ministre lui-même s'est permis de mentir le 26 février 2015 sur France Info en disant que celle-ci a été commanditée par une seule organisation syndicale alors que les élus de toutes les organisations syndicales ont voté cette expertise à l'unanimité !!

*49-3 : Article de la Constitution Française permettant au gouvernement de ne pas consulter le Parlement National pour l'adoption d'une loi.



Les limites de l'accompagnement patronal

Plutôt qu'une véritable augmentation de salaire c'est un dividende de 100 euros, que nous nous payons largement au travers de notre productivité, soit un peu plus de 7 euros par mois et non pérenne (contrairement aux annonces de la CFDT) qui nous sera versé pour 2015.

En lieu et place des activités sociales (nationales et de proximité), la direction avec le soutien actif de l'UNSA et de la CFDT propose :

- des chèques restaurant en omettant de dire aux cheminots que c'est la fin des paniers, des défraiements repas...et autres EVS.
- des chèques vacances sans dire aux cheminots qu'il faut abonder mais surtout que seuls 10% des agents les toucheront ce qui ramène à un chèque vacances tous les 10 ans.

La Fédération CGT souhaite tout mettre dans les mains des cheminots afin qu'ils soient acteurs et décideurs de leur avenir !

C'est pourquoi la CGT appelle à la mobilisation le 10 mars, jour du CCE extraordinaire de consultation sur la réforme du ferroviaire. La CGT appelle également à un rassemblement national unitaire à Paris (retraités et actifs) le 12 mars pour la défense de notre régime spécial de retraite.

Faire vivre la démocratie !

Ce sont les cheminots les vrais experts pour un service public de qualité : aussi c'est bien sur leur expérience et leur professionnalisme qu'il faut s'appuyer pour une organisation de la production efficace et en toute sécurité dans les territoires.

Pour éviter le débat, le président Pépy, ligue les cheminots les uns contre les autres et les stigmatise envers les usagers. Sa dernière interview est une véritable déclaration de guerre pour instaurer le dumping social. N'hésitons pas à rappeler qu'en 10 ans la direction SNCF à supprimer 25 000 emplois, la productivité des cheminots à augmenter de 30% et malgré cela le prix du billet de train n'a jamais baissé, au contraire.

Nous voulons que vous puissiez intervenir sur vos conditions de vie et de travail, l'avenir de votre métier, de votre déroulement de carrière et c'est cela que tous les partisans de la réforme veulent vous enlever.

Ce n'est pas tolérable !

La Fédération CGT appelle les cheminots à se mobiliser par la grève le 10 mars 2015, jour de consultation du CCE sur le projet de la direction SNCF. La CGT exige une véritable démocratie sociale dans le cadre de la mise en œuvre de cette réforme, respectueuse des cheminots, de leur travail pour un service public SNCF fret et voyageurs de qualité et sûr.

Dans la suite de la DCI nationale déposée avec SUD-Rail, la Fédération CGT des Cheminots le regrette mais dépose seule **un préavis national de grève couvrant tous les personnels de la SNCF du lundi 9 mars 2015 à 19h00 au mercredi 11 mars 2015 à 08h00.**

